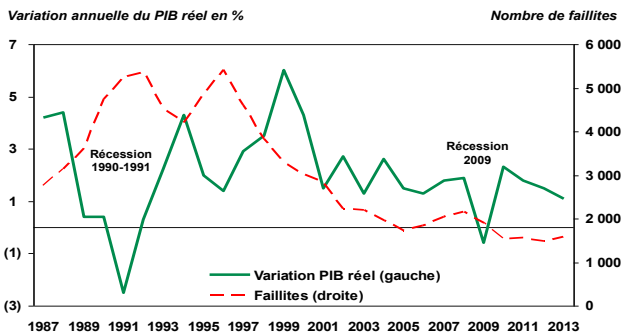




### FAILLITES ET RÉCESSION

On l'a vu brièvement au graphique 1, les récessions viennent gonfler de façon très variable le nombre de faillites d'entreprises. Toutefois, la toute dernière crise économique n'a pas fait des ravages comparables à ceux observés dans les années 1990. Le graphique 3 permet de comparer la variation du PIB réel du Québec avec les faillites. On peut voir, d'une part, que l'ampleur de la récession n'a pas été la même et, d'autre part, que la réaction des entreprises a aussi été beaucoup plus modérée.

**Graphique 3 Québec : l'effet de la bonne ou de la mauvaise conjoncture économique est indéniable**

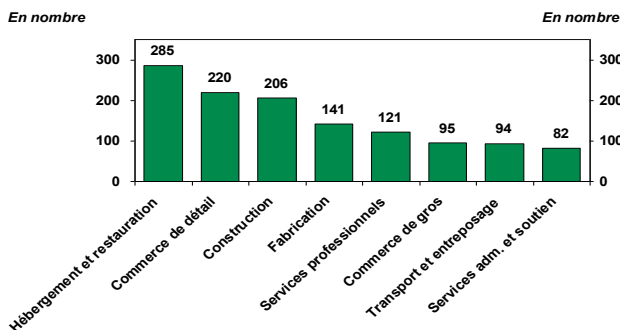


Sources : Bureau du surintendant des faillites, Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

### UN PANORAMA DES SECTEURS TOUCHÉS

Le portrait de 2013 présente un palmarès où le secteur de l'hébergement et de la restauration est en tête quant au nombre d'entreprises qui ont déposé leur bilan (graphique 4). Il est suivi par le commerce de détail qui subit une concurrence féroce avec l'arrivée massive des bannières commerciales américaines et par la construction dont le rythme a passablement diminué l'an dernier.

**Graphique 4 Québec : l'hébergement et la restauration en tête en 2013**



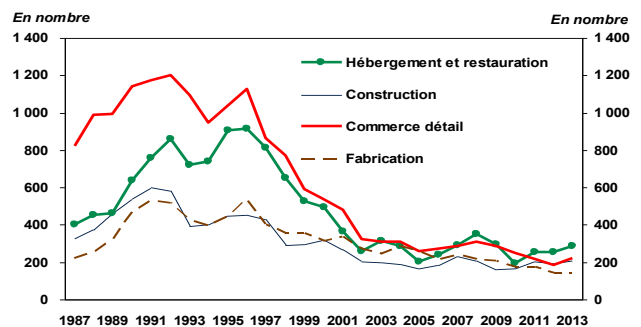
Sources : Bureau du surintendant des faillites et Desjardins, Études économiques

La fabrication occupe la quatrième place, ce qui étonne peu, compte tenu de la vive concurrence mondiale. Toutefois, le nombre de faillites dans ce secteur tend encore à diminuer et pourrait être réduit davantage avec la faiblesse du dollar canadien, la résurgence de l'économie américaine et le rapatriement partiel de certaines activités manufacturières en Amérique du Nord.

Par ailleurs, le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques a aussi écopé en 2013 avec le fléchissement dans le secteur résidentiel, le ralentissement du rythme des grands travaux d'infrastructures et la baisse de régime de l'activité minière suite à la récession et au manque de tonus de prix des métaux.

Un regard sur plus de 25 ans permet d'observer que la première place n'a pas toujours été occupée par le secteur de l'hébergement et de la restauration. Le graphique 5 présente la dynamique des 27 dernières années. On peut noter que les quatre principaux secteurs touchés ont tous connu une diminution de leurs faillites au fil du temps. La première place, qui a longtemps été occupée par le commerce de détail, a été ravie plus récemment par le secteur de l'hébergement et de la restauration.

**Graphique 5 Québec : le commerce de détail a laissé la première place à l'hébergement et à la restauration**



Sources : Bureau du surintendant des faillites et Desjardins, Études économiques

Les faillites dans le secteur de l'hébergement et de la restauration ne présentent pas une surprise pour qui connaît quelque peu cette activité économique. Du côté de la restauration, beaucoup tentent leur chance sans vraiment connaître le milieu et ils s'exposent à mettre la clé dans la porte rapidement. Selon l'Association des restaurateurs du Québec, « le taux de survie des entreprises en restauration démontre que rares sont celles qui survivent au-delà de neuf ans, soit seulement 15,3 % d'entre elles. Après cinq ans d'exploitation, c'est plus de 71 % d'entre elles qui auront fermé leurs portes<sup>2</sup> ».

<sup>2</sup> Association des restaurateurs du Québec, <http://www.restaurateurs.ca/>



